

PASSAGE À L'HEURE D'HIVER

Chaque année, les jours qui suivent le changement d'heure enregistrent un pic d'accidentalité de +40 % pour les piétons en fin de journée. La nuit tombe une heure plus tôt, la luminosité baisse entre 17h et 19h, dans un contexte de circulation dense : piétons et cyclistes sont donc moins visibles à l'heure des sorties d'école et du travail.

SOYEZ VISIBLE, NE PRENEZ PAS DE RISQUE



PIÉTONS

- Vérifiez plusieurs fois avant de traverser.
- S'il y en a, traversez aux passages piétons et empruntez les trottoirs. S'il n'y a pas de trottoir, marchez le plus éloigné possible de la chaussée.
- Soyez visibles. Privilégiez des vêtements clairs et utilisez des accessoires rétro-réfléchissants.



CYCLISTES ET CONDUCTEURS D'ENGINS DE DÉPLACEMENT PERSONNEL MOTORISÉS (EDPM)

- Vérifiez votre éclairage.
- Ne roulez pas sur les trottoirs.
- Méfiez-vous des angles morts, notamment des bus et poids lourds.
- Portez des équipements ou accessoires rétro-réfléchissants : pour les cyclistes, hors agglomération, le port d'un gilet rétro-réfléchissant est obligatoire la nuit ou en cas de faible visibilité ; les utilisateurs d'EDPM doivent porter un gilet de haute visibilité ou un équipement rétro-réfléchissant en ville lorsqu'il fait nuit ou en cas de faible visibilité, et en toutes circonstances hors agglomération.



AUTOMOBILISTES ET CONDUCTEURS DE DEUX-ROUES MOTORISÉS

- Redoublez de vigilance à l'égard des piétons, des cyclistes et des utilisateurs de trottinettes.
- Respectez une distance d'au moins un mètre avec les trottoirs et les vélos.
- Prudence aux abords des passages piétons, des arrêts de bus et des pistes cyclables. Ralentissez ! Anticipez !